

Associés

Pascal BLANDIN
Romuald COLAS
Alexandre DAGNAUD
Jean-Pierre EPINAT
Maurice GAVAGGIO
Jean-Pierre LAZARO
Clément TOMASINI

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Lyon
14 Quai du Commerce
69009 LYON
Tél. 04 72 85 75 00

Exercice clos le 31/12/2012

Oyonnax
30 Bis Rue Pascal
01 100 OYONNAX
Tél. 04 74 73 35 80

8, rue Victor Hugo
01 100 OYONNAX
Tél. 04 74 77 86 24

Saint Etienne
17 B Rue de la Presse
42000 SAINT ETIENNE
Tél. 04 77 57 47 48

Paris
50 Rue Pottier
78151 LE CHESNAY
Tél. 01 39 54 52 30

Luxembourg
66 Route d'Esch
L-1470 Luxembourg
Tél. 26 09 22 33

Bellegarde
30 Avenue N. Niemen
01204 BELLEGARDE
Tél. 04 50 48 52 70

Saint Claude
38 Route de Lyon
39200 SAINT CLAUDE
Tél. 03 84 45 82 50

Association AIRE SERVICES

***9 rue des Grottes
01100 ARBENT***

Siège social

14 Quai du Commerce - Immeuble Le Saphir - CP 113 - 69266 LYON CEDEX 09 - Tél. 33 (0)4 72 85 75 00 - Fax 33 (0)4 72 85 75 29 - www.avvens.com
Société de commissariat aux comptes inscrite à Lyon - SA au capital de 40 000 euros - 305 446 577 RCS LYON - NAF 6920Z - TVA FR46305446577

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2012

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AIRE SERVICES, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, de la permanence de vos méthodes d'évaluation et des informations fournies à vos adhérents, notamment en ce qui concerne le respect du principe de séparation des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités du Président et dans les documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Oyonnax, le 2 mai 2013

Pour le cabinet AVVENS Audit

Clément TOMASINI

S.A. AVVENS AUDIT

14 Quai du Commerce - CP 113

69266 LYON Cedex 09

Tél. 04 72 85 75 00

Fax 04 72 85 75 29

R.C.S. LYON

Siret 305 446 577 00051 - APE 6920 Z

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	74 271	74 271
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	4 626	
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	115 235	4 626
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	TOTAL I	194 132	78 897
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	
	TOTAL II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	TOTAL III		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	136	143
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	182 430 158 341	365 368 124 374
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		2 232
	TOTAL IV	340 906	492 116
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	535 039	571 013
	(1) Dont à moins d'un an	340 906	492 116



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012			Exercice N-1 31/12/2011	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	1 051 760		1 051 760	949 811	101 948	10.73
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 051 760		1 051 760	949 811	101 948	10.73
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			128 222	120 051	8 171	6.81
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 015	16 618	2 603	15.66
Autres produits			40	57	17	29.98
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			1 194 037	1 086 538	107 499	9.89
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			205 427	286 116	80 689	28.20
Impôts, taxes et versements assimilés			50 365	39 923	10 442	26.16
Salaires et traitements			678 886	627 761	51 125	8.14
Charges sociales			135 837	122 419	13 418	10.96
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 319	6 379	1 059	16.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 335	164	1 171	714.02
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	4	4	96.14
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 077 170	1 082 765	5 595	0.52
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			116 868	3 773	113 094	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		28		56	28	50.34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V		28		56	28	50.34
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)				0	0	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI				0	0	100.00
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		28		56	28	50.29
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		116 895		3 829	113 066	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				792	792	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				650	650	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII				1 442	1 442	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 660			1 660	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				646	646	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII		1 660		646	1 015	157.17
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 660		796	2 457	308.45
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
TOTAL PRODUITS (I+II+V+VII)		1 194 065		1 088 036	106 029	9.74
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 078 830		1 083 410	4 581	0.42
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		115 235		4 626	110 609	NS

* Y compris Relevance de crédit bail immobilier

Relevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe des comptes annuels
Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition : 535 039 €
Excédent de l'exercice : 115 235 €

1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;

Les principales durées d'amortissements utilisées sont :

- Logiciels : 12 mois en linéaire
- Véhicules neufs et occasions : entre 3 et 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans



AIRE SERVICES - Annexe des comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2012

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagement donnés : NEANT

Autres éléments significatifs

Au 1^{er} Janvier 2011 l'association AIRE SERVICES a reçu un apport de 74 271 € de l'association AIRE comptabilisé en fonds associatif.

A l'actif du bilan figure un poste « Autres créances » constitué par :

- 13 971 € Etat, collectivités, subventions d'exploitations et produits à recevoir
- 2 578 € Divers à recevoir
- 39 110 € Commissions Artim à recevoir
- 5 257 € Remboursement Agefos à recevoir

La comptabilité est tenue en créances et dettes.

Le bénévolat est non inventorié.

3 Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	4 656			4 656
Immobilisations corporelles	44784			44 784
Immobilisations financières	4150	28		4177
Total	53 590	28		53618



AIRE SERVICES - Annexe des comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2012

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	4348	307		4656
Immobilisations corporelles	35913	5012		40925
Immobilisations financières				
Total	40 261	5 319		45 581

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	527 002	525 182	1820
TOTAL	527 002	525 182	1820

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	
Autres créances	58532
Disponibilités	

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association, et qui s'élève à 1033 €.



AIRE SERVICES - Annexe des comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2012

4 Notes sur le bilan passif

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
Total	-	-	-	-

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	136	136		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	182430	182430		
Dettes fiscales & sociales	158341	158341		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
	340 906	340 906		

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	136
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	181362
Dettes fiscales & sociales	38730
Autres dettes	

Produits constatés d'avance : Néant.

